

Transfert du contrat de liquidité à Louis Capital Markets

PARIS, France – 17 août 2020 | Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA), plateforme d'Intelligence Artificielle dédiée à l'accélération du revenu et du cash-flow des entreprises, annonce avoir conclu un nouveau contrat de liquidités conforme à la charte Amafi avec Louis Capital Partners, qui prend effet le 17 août 2020.

Bilan du contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont

Le 14 août 2020 au soir, Sidetrade et la société de Bourse Gilbert Dupont ont mis fin à leur contrat de liquidité. A cette date, les moyens qui figuraient au compte de liquidité étaient :

Nombre d'actions : 2 855
Solde en espèces du compte de liquidité : 170 554,70 €

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 30 juin 2020 (cf. communiqué du 2 juillet 2020), les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

Nombre d'actions : 2 476
Solde en espèces du compte de liquidité : 200 823,23 €

Mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité avec Louis Capital Markets

A partir du 17 août 2020, Sidetrade confie à Louis Capital Markets la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte Amafi. Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2018-01 du 02 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise*.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

Nombre d'actions : 2 855 transférés du précédent contrat de liquidité
Solde en espèces du compte de liquidité : 170 554,70 € transférés du précédent contrat de liquidité

* Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

- Suspension du contrat : dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée.
- Résiliation du contrat : à l'issue des 6 premiers mois de la première année, le contrat est résiliable à tout moment par l'émetteur, avec un préavis de 15 jours dans les conditions de clôture du compte de liquidité prévues au contrat de liquidité.
- Par l'animateur, avec un préavis de 15 jours : le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 3.4 (équilibre du compte de liquidité), se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat.
- Par l'animateur lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie l'Animateur à Euronext Paris est résilié.

Prochaine publication

Résultats du premier semestre 2020 : 25 septembre 2020 (après Bourse)

Relations investisseurs

Christelle Dhrif ☎ +33 6 10 46 72 00 ✉ cdhrif@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) accélère le revenu et le cash-flow des entreprises. Aimie, son Intelligence Artificielle sait reconnaître et anticiper les comportements des clients pour prescrire, en temps réel, les meilleures stratégies aux équipes commerciales et financières. Les entreprises renforcent ainsi trois piliers du parcours client : le développement commercial, la fidélisation et la vitesse d'encaissement.

Sidetrade rayonne mondialement grâce au talent de près de 250 collaborateurs basés à Paris, Londres, Birmingham, Dublin, et Amsterdam. Utilisée dans 80 pays, la technologie de Sidetrade permet à plus de 2700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'être plus compétitives.

Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez-nous sur Twitter @Sidetrade.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.